

FORMATION 4 : Devenir expert dans l'utilisation des huiles essentielles et végétales

Public et prérequis

- Avoir participé aux programmes 1, 2 et 3

Objectifs

- Continuez à **acquérir** des bases solides
- Continuez à **développer** vos connaissances à travers des cas concrets, des mises en situations.
- Continuez à vous **perfectionner** dans l'utilisation et l'association des huiles essentielles et huiles végétales
- Devenir de plus en plus **autonome et compétent**
- Manipuler avec **aisance et discernement** l'association des huiles essentielles et huiles végétales.

Descriptif du programme

JOUR 1

Révision du programme 1

Révision du programme 2

Révision du programme 3

Nouveau :

Etude de chaque principe actif (chémotype)

Etude de cas concret, mise en pratique professionnelle

Comment être le plus efficace pour traiter une pathologie. Autour de nombreux cas cliniques, nous mettrons en place la stratégie la plus bénéfique pour notre patient, notre entourage.

Formation 4

Durée : 2 jours (14 heures)

Forme : Présentiel

Participants : 20 maximum

Sanction : Certificat de qualification en aromathérapie scientifique

Prix : 480 euros TTC

Date et lieux de formation 2021

SAINT-MALO : 22 et 23 avril

NANTES : 20 et 21 mai

INSCRIPTION

Inscrivez-vous directement en ligne sur

<https://aromapure.fr>

Vous souhaitez nous contacter
contact@aromapure.fr

Mon objectif et mon engagement : vous satisfaire complètement !



**VOTRE FORMATION
CERTIFIANTE**



**AUTONOMIE &
COMPÉTENCES**



**QUALITÉ &
ACCOMPAGNEMENT**



**SCIENTIFIQUE &
MÉDICALE**



**FORMATION
PÉDAGOGIQUE**

Financement

Particulier : Pas de prise en charge

Salarié : Pas de prise en charge, sauf si prise en charge par un organisme paritaire de votre entreprise ou autre. Sinon le CPF (petit rappel): Lorsque vous travaillez, vous cumulez des droits au titre du Compte Personnel de Formation (CPF) qui sont reportés automatiquement dans votre compte activité. Vous pouvez utiliser ces droits CPF et ainsi mener à bien votre projet professionnel.

Demandeur d'emplois : Si vous êtes indemnisés au titre chômage, faire la demande directement au pôle emploi, possibilité de financement de la formation si le projet de formation est destiné à favoriser le retour à l'emploi. Sans financement de ce dernier une réduction peut vous être accordée (nous contacter).

Professionnels de santé : Médecins ou paramédicaux : pas de prise en charge, cela passe dans vos charges professionnelles (frais généraux).

En cas de financement personnel, cela peut passer en crédit d'impôt (voir avec votre comptable).

Pharmacien adjoint et Préparateur en pharmacie : prise en charge par ACTALIANS si l'officine est éligible à cet organisme.

Pharmacien titulaire : pas de prise en charge, charges professionnelles (frais généraux).

Dans tous les cas ceci est juste un apport d'informations données à titre indicatif. Cela n'engage en rien la responsabilité de l'organisme Aromapure. Nous vous invitons à toujours vous mettre en relation avec un OPCA (organisme paritaire collecteur agréé) selon votre profil professionnel ou particulier pour connaître les prises en charge dont vous pouvez bénéficier.



DataDock



AROMAPURE
LA FORMATION ESSENTIELLE EN AROMATHÉRAPIE

Alain Chevallier

5 rue des Calfats 35430 SAINT-PERE

Mail: contact@aromapure.fr

Téléphone: 02 99 58 29 59 le matin uniquement du lundi au mercredi

Portable: 06 60 40 06 02 de 9h00 à 21h00 du lundi au vendredi

Inscription: <https://aromapure.fr>

SIRET : 51291531500018

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 09667 35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.